

L'intelligence artificielle créera autant d'emplois qu'elle n'en détruira

Eléonore Lefaix, Siècle Digital [En ligne] 19 juillet 2018



Les robots vont-ils s'emparer du monde et détruire nos emplois ? Le cabinet PwC vient de publier une étude au Royaume-Uni qui conclut sur le fait que l'intelligence artificielle détruira autant d'emplois qu'elle n'en créera. 20 % des emplois seront automatisés d'ici 2037, mais 20 % d'emplois supplémentaires seront également créés. L'étude estime que « 7 millions d'emplois existants devraient être supprimés, mais environ 7,2 millions devraient être créés », soit une différence de 0,2 million.

<https://siecledigital.fr/2018/07/19/intelligence-artificielle-creera-autant-demplois-quelle-nen-detruira/>

Des caissons de confinement pour faciliter le désamiantage

Erick Haehnsen, Info Protection [En ligne] 2 juillet 2018



Démocratiser le désamiantage en facilitant les petites opérations, tel est le défi que s'est lancé la société Secur'Amiante. Cette société développe des caissons de confinement de petites tailles afin d'éviter de confiner toute une pièce et d'évacuer les salariés présents. Ces solutions sont utilisées par les désamianteurs pour réparer une dalle, retirer des joints de carrelage, des colles, des peintures ou des enduits amiantés sur de petites surfaces.

[http://www.infoprotection.fr/?IdNode=2511&Zoom=324f22a78b9c522a8f7bbca70988ae1&IdTis=XTC-A254-9IX9A2-DD-92JXEO-%20%20%20FR58&utm_source=Newsletter&utm_medium=email&utm_term=http_www.infoprotection.fr_IdNode_2511_Zoom_324f22a78b9c522a8f7bbca70988ae1&utm_campaign=25_AbonnesNL_FR_AM_030718_PSST_\(28228\)&utm_content=12151551_1_11770857](http://www.infoprotection.fr/?IdNode=2511&Zoom=324f22a78b9c522a8f7bbca70988ae1&IdTis=XTC-A254-9IX9A2-DD-92JXEO-%20%20%20FR58&utm_source=Newsletter&utm_medium=email&utm_term=http_www.infoprotection.fr_IdNode_2511_Zoom_324f22a78b9c522a8f7bbca70988ae1&utm_campaign=25_AbonnesNL_FR_AM_030718_PSST_(28228)&utm_content=12151551_1_11770857)

Bologne : Une enquête est ouverte après une impressionnante explosion

Le Point.fr [En ligne] 7 août 2018



L'explosion d'un camion-citerne sur le périphérique de Bologne (Italie) a fait un mort, le chauffeur du camion, et 145 blessés. Le camion-citerne a percuté par l'arrière un camion qui contenait des solvants. Le choc a provoqué une première petite explosion et un incendie qui a causé, quatre minutes plus tard et sur une autoroute alors vide, l'énorme explosion. Une enquête est en cours pour tenter de comprendre pourquoi, malgré les normes de sécurité en vigueur, un tel drame a pu arriver.

http://www.lepoint.fr/monde/bologne-une-enquete-est-ouverte-apres-une-impressionnante-explosion-07-08-2018-2242095_24.php

55 industriels s'engagent sur l'objectif de 100% de plastiques recyclés en 2025

La Rédaction avec AFP, Novethic [En ligne] 3 juillet 2018



Une cinquantaine d'entreprises et fédérations professionnelles ont présenté lundi 2 juillet leurs engagements en faveur d'un recyclage des plastiques, dans le cadre de la feuille de route du gouvernement sur l'économie circulaire dévoilée fin avril. Ces groupes promettent d'incorporer 275 000 tonnes supplémentaires de matière plastique recyclée dans leurs produits d'ici 2025. Il s'agit d'un doublement du taux actuel d'incorporation de matières premières issues du recyclage dans les produits fabriqués.

<https://www.novethic.fr/actualite/environnement/recyclage/isr-rse/55-industriels-s-engagent-sur-l-objectif-de-100-de-plastiques-recycles-en-2025-146021.html>

Installations classées : un guide sur la surveillance des eaux souterraines

BRGM [En ligne] 2 juillet 2018



Les ICPE doivent respecter les principes de la directive-cadre sur l'eau (DCE), ce qui implique une surveillance des eaux souterraines afin d'assurer le maintien de leur qualité. Ce guide présente les mesures à prendre pour assurer cette surveillance, et cela à chaque étape du cycle de vie d'une ICPE (de l'état initial du site, avant l'installation, à l'état après la cessation d'activité).

<http://www.brgm.fr/actualite/installations-classees-guide-sur-surveillance-eaux-souterraines>

Chine: Pékin va fermer un millier d'usines d'ici à 2020

AFP, Reuters Agences, Le Figaro [En ligne] 30 juillet 2018



Dans le cadre d'un plan de restructuration économique et environnemental, la capitale chinoise prévoit de délocaliser toute son industrie lourde vers une nouvelle zone de développement économique. La ville de Pékin entend fermer environ un millier d'usines d'ici à 2020 pour lutter contre la pollution et favoriser le développement économique d'autres régions. La capitale va privilégier les industries high-tech et fermer les usines « ordinaires ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2018/07/30/20002-20180730ARTFIG00058-chine-pekkin-va-fermer-un-millier-d-usines-d-ici-a-2020.php>

Les énergies renouvelables ont assuré 31% de la production d'électricité en France au deuxième trimestre 2018

Intissar El Hajj Mohamed, L'Usine Nouvelle [En ligne] 31 juillet 2018



D'après RTE, les énergies renouvelables ont contribué à une hauteur inédite dans le mix énergétique entre avril et juin 2018. Elles représentent 31% de l'utilisation électrique au deuxième trimestre 2018. La production hydroélectrique à elle seule en constitue 20% ; les 10% restants sont répartis entre les filières éolienne, solaire photovoltaïque, et les bioénergies conséquentes. Le but est d'arriver à 40% en 2030.

<https://www.usinenouvelle.com/article/les-energies-renouvelables-ont-assure-31-de-la-production-d-electricite-en-france-au-deuxieme-trimestre-2018.N726689>

Maladies professionnelles et modification du point de départ de l'indemnisation : que va payer l'employeur ?

Julien Langlade, Editions Tissot [En ligne] 24 juillet 2018



Jusqu'ici fixé à la date à laquelle le salarié était informé du lien possible entre sa maladie et son activité professionnelle, le point de départ de l'indemnisation des maladies professionnelles est désormais fixé à la date de leur première constatation médicale. Cette mesure, qui reprend une position ancienne de la Cour de cassation, n'est pas sans incidence pour l'employeur et le calcul des taux de cotisations AT.

<https://www2.editions-tissot.fr/actualite/sante-securite/maladies-professionnelles-et-modification-du-point-de-depart-de-l-indemnisation-que-va-payer-l-employeur>

Chariots de manutention : nouvelle recommandation Caces

RedonLine [En ligne] 24 août 2018



La Cnam a publié au mois d'août 2018 une nouvelle recommandation Caces R489 relative aux chariots de manutention automoteurs à conducteur porté. À compter du 1er janvier 2020, cette recommandation devra être prise comme référence en matière de contrôle des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de ces chariots. Jusqu'à cette date, la recommandation Caces R389 reste applicable.

<https://www.red-on-line.fr/hse/blog/2018/08/24/chariots-de-manutention-nouvelle-recommandation-caces-006556>

Arrêts maladie : l'impact de la retraite à 62 ans ?

France Info [En ligne] 31 juillet 2018



Le coût des arrêts-maladie s'élève à 7 milliards d'euros par an. Selon l'assurance maladie, l'envolée des coûts "peut être la conséquence des réformes des retraites, car elles ont augmenté la participation des personnes les plus âgées au marché du travail." Les seniors ont en moyenne des arrêts-maladie beaucoup plus longs que les plus jeunes ainsi que des salaires plus élevés. Pour les 25-29 ans, l'arrêt moyen est de 23 jours. Pour les 55-59 ans, l'arrêt moyen passe à 52 jours. L'arrêt passe à 76 jours en moyenne pour les plus de 60 ans.

https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/carriere/vie-professionnelle/sante-au-travail/arrêts-maladie-l-impact-de-la-retraite-a-62-ans_2875757.html